

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 AVRIL 2022**

**DELIBERATION N°2022.00155**

**PROGRAMME DE COOPERATION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE  
(PROCESS) – CHAMBRE REGIONALE DE L'ECONOMIE, SOCIALE ET  
SOLIDAIRE AURA (CRESS AURA) – SUBVENTION 2022**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 08 avril 2022

Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de présents : 58

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 62

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,  
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL,  
Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET,  
M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD,  
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE,  
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE,  
Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL,  
M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. David FARA,  
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET,  
M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,  
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY,  
M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK,  
Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ,  
M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,  
Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT,  
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT,  
M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,  
M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

**RECU EN PREFECTURE**

Le 25 avril 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20220414-D20220015510

DATE D'AFFICHAGE :25 avril 2022

**Pouvoirs :**

M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. David FARA,  
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,  
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,  
M. Marc TARDIEU donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, M. Philippe DENIS,  
M. Fabrice DUCRET, M. Martial FAUCHET, M. Jérôme GABIAUD, M. Yves MORAND

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 AVRIL 2022**

### **PROGRAMME DE COOPERATION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (PROCESS) – CHAMBRE REGIONALE DE L'ECONOMIE, SOCIALE ET SOLIDAIRE AURA (CRESS AURA) – SUBVENTION 2022**

Le territoire de Saint-Etienne Métropole se caractérise par une forte présence de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), avec plus de 21 000 emplois locaux, soit 14 % de l'emploi total et même 20 % pour le seul secteur privé, et représente un poids 1,35 fois supérieur à la moyenne nationale. Les entreprises de l'ESS sont sources d'innovation et pourvoyeuses de solutions locales en réponse aux besoins sociaux et aux évolutions sociétales que ce soit pour les habitants, les acteurs privés ou publics. Ces entreprises interviennent dans de nombreux domaines : l'agriculture, l'alimentation et les circuits courts, la santé, la mobilité, le commerce de proximité, la culture et les loisirs, la transition écologique, ou même encore l'industrie.

Saint-Étienne Métropole a engagé une politique publique volontariste dédiée à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), pour accompagner et professionnaliser les entreprises de l'ESS. Le principal enjeu est d'accélérer les créations d'emplois dans l'ESS et de pérenniser les entreprises de l'ESS à fort impact social.

Le plan d'actions de Saint-Etienne Métropole se décline en quatre axes :

1. Sensibiliser et promouvoir l'ESS,
2. Favoriser l'émergence et l'accompagnement des projets d'entrepreneuriat de l'ESS,
3. Consolider le développement des entreprises de l'ESS,
4. Favoriser le changement d'échelle et la pérennisation des entreprises de l'ESS.

Dans le cadre de sa politique PROCESS, Saint-Etienne Métropole souhaite poursuivre un partenariat avec la CRESS AuRA. De par son rôle de centre de ressources en ESS, la CRESS accompagne Saint-Etienne Métropole dans la réalisation et la promotion d'actions déclinées dans le cadre du plan d'actions PROCESS.

Née de la fusion des CRESS Auvergne et Rhône-Alpes et d'une volonté commune de leurs administrateurs de mutualiser compétences et savoir-faire, la CRESS AuRA fédère, représente et accompagne l'ensemble des acteurs de l'ESS autour du déploiement de l'Economie Sociale et Solidaire en région Auvergne-Rhône-Alpes.

En tant qu'acteur incontournable et véritable laboratoire régional des initiatives remarquables et de l'innovation sociale, la CRESS AuRA permet ainsi à chaque acteur de participer au mouvement de l'ESS et de confirmer son statut de pionnier de fabricant de solutions et d'écosystèmes innovants.

La CRESS AUVERGNE RHÔNE ALPES s'engage ainsi à mobiliser ses expertises sur le territoire de Saint-Etienne Métropole, en orientant prioritairement son action autour des sujets stratégiques portés par la politique PROCESS.

En 2021, des actions autour du développement des achats responsables ont été entreprises en lien avec la responsable des clauses sociales au sein de la Direction du développement économique de Saint-Etienne Métropole, notamment avec l'identification d'un modèle de contrat de marché réservé à l'ESS pour faciliter des mises en application futures. De plus, une veille sur les dispositifs « Relance post-covid » a été effectuée et mise à disposition des structures sur la plateforme Ambition ESS (22 000 visites / mois). Un webinaire sur le sujet a permis de décrypter, pour les structures, les appels à projets du plan de relance.

A noter également six informations réalisées en local et au niveau régional sur l'agrément « Entreprise solidaire d'utilité sociale » (ESUS), des actions de valorisation des initiatives ESS du territoire telles que la visite de Compost'ond (coopérative de recyclage) avec une trentaine de chefs d'entreprises, le soutien d'initiatives communales (La Fouillouse, Sorbiers) par l'identification de structures pour enrichir l'offre commerciale des centre-bourgs en partenariat étroit avec la MIFE.

Des accueils ont été effectués lors de permanence de la CRESS sur Saint-Etienne Métropole. Ainsi, 21 structures et porteurs de projets ont été orientés vers le meilleur dispositif PROCESS ou d'autres experts. La CRESS contribue à la formation « Gestion des organisations de l'ESS » déployée par l'IRUP.

Enfin, la CRESS accompagne également le projet d'économie circulaire porté par la Direction des déchets et la Direction du développement Durable.

Aussi, il est proposé en 2022 d'organiser des temps d'accueil collectif et individuel des entreprises de l'ESS sur les sujets suivants : accompagnement à la labélisation des Pôles Territoriaux de Coopération Economique, promotion de l'agrément ESUS, soutien à la démarche d'achats responsables complémentaire à l'Agence des Economies Solidaires, favoriser la valorisation des structures de l'ESS sur le plan régional, promouvoir la plateforme Régionale « ambition ESS », orienter et diffuser les dispositifs régionaux et nationaux.

Une convention entre Saint-Etienne Métropole et la CRESS AUVERGNE RHÔNE ALPES permet d'encadrer et de préciser l'action du bénéficiaire sur le territoire Métropolitain.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise le versement d'une subvention à la CRESS AuRa d'un montant global de 4 000 € pour l'année 2022 ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention entre Saint-Etienne Métropole et la CRESS AuRa, permettant le versement de la subvention et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au compte SERV/65748/PROCE de l'exercice 2022.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaël Perdriau', written in a cursive style. The signature is positioned above the printed name.

**Gaël PERDRIAU**